

Mesdames, Messieurs, chers amis bridgeurs,

Notre club pouvant accueillir plus de 50 personnes, la mairie d'Andernos m'a appelé ce matin pour me demander la mise en place du Pass Sanitaire.

Par ailleurs j'ai appelé la Fédération Française de Bridge ce matin. Vous n'aurez à présenter le papier du Pass Sanitaire ou le QR code qu'une seule fois.

Le club vous enregistrera manuellement sur papier. Le papier sera détruit dès la fin du Pass Sanitaire imposé par la mairie.

Un test PCR de moins de 48 heures est également valable. Il devra toutefois être renouvelé avant chaque tournoi.

Tous les joueurs ayant fourni leur Pass Sanitaire pourront, s'ils le souhaitent jouer les tournois sans masque. Ceux qui le souhaitent pourront garder le masque.

Bien cordialement à vous. Bon Bridge

Gérard Poittevin

Président du Trèfle Andernosien